

## Convention collective de travail pour l'industrie du bois suisse

### Accord complémentaire 2025

La convention collective de travail du 1<sup>er</sup> avril 2017 et l'accord complémentaire 2025 s'appliquent indifféremment à Industrie du bois Suisse (IBS), à l'Association suisse des raboteries (ASR) et à l'Association des fabricants de clôtures suisses (AFCS).

### Annexe 1 – Adaptations de salaires

#### Adaptation générale des salaires

A partir du **1er janvier 2025**, tous les employés ont droit à une adaptation générale de leur salaire de 50 CHF par mois. Les augmentations générales de salaire de plus de 50 francs accordées en 2024 peuvent être prises en compte dans l'augmentation générale de salaire de 2025.

Si, en 2024, un collaborateur / une collaboratrice a reçu en plus une augmentation de salaire individuelle d'au moins 100 francs par mois, l'employeur est libre de renoncer à l'augmentation générale de salaire pour cette personne au 1er janvier 2025.

#### Salaires minimums

Au **1er janvier 2025**, les salaires minimaux seront augmentés de 1,0% (toutes catégories).

<b>Catégorie</b>	<b>A l'heure</b>	<b>Au mois</b>
A Employés qualifiés ou de formation équivalente	CHF 28.12	CHF 5203.-
B Employés semi-qualifiés	CHF 25.23	CHF 4668.-
C Employés non qualifiés	CHF 22.66	CHF 4194.-

#### Salaire minimum pour les jeunes professionnels

<b>Jeunes professionnels CFC</b>	<b>Employés qualifiés CFC</b>		<b>Employés qualifiés AFP</b>	
1 <sup>re</sup> année de travail	88%	CHF 4579.-	90%	CHF 4121.-
2 <sup>e</sup> année de travail	92%	CHF 4787.-	90%	CHF 4308.-
3 <sup>e</sup> année de travail	96%	CHF 4995.-	90%	CHF 4496.-
4 <sup>e</sup> année de travail	100%	CHF 5203.-	90%	CHF 4683.-

L'indice suisse des prix à la consommation est équilibré jusqu'en octobre 2024 (base décembre 2020 = 100 points).

Zurich, Berne, Olten, décembre 2024

#### Industrie du bois Suisse

Thomas Lädach, Président

Michael Gautschi, Directeur

Associations partenaires

**Association suisse des raboteries**

**Association des fabricants de clôtures suisses**

Peter Marty, Président

Julien Rime, Président

#### Syndicat Unia

Vania Alleva  
Présidente

Bruna Campanello  
Membre de la direction

Kaspar Bütikofer  
Secrétaire national  
de la branche

#### Syndicat Syna

Michele Aversa  
Responsable de branche

Guido Schluep  
Responsable de branche